



# Politique sur les Conflits d'Intérêts

Divulgence des Conflits d'Intérêts

# Sommaire

1	Introduction .....	3
2	Qu'est-ce qu'un Conflit d'Intérêts ?.....	3
3	Quels principes Finst applique concernant les Conflits d'Intérêts ?.....	3
4	Quelles mesures de contrôle Finst met en œuvre pour prévenir les Conflits d'Intérêts ? .....	3
5	Comment Finst s'assure du respect de la Politique sur les Conflits d'Intérêts ? ..	4
6	Que fait Finst en cas de Conflit d'Intérêts ?.....	4
7	Signaler un conflit d'intérêts ?.....	5

# 1 Introduction

Le document présente la Politique sur les Conflits d'Intérêts de Finst, visant à garantir le respect des exigences réglementaires relatives aux conflits d'intérêts dans le cadre de la fourniture de services sur crypto-actifs.

## 2 Qu'est-ce qu'un Conflit d'Intérêts ?

Un Conflit d'Intérêts est une situation dans laquelle des intérêts (personnels, professionnels ou financiers) entrent en conflit entre l'entreprise fournissant le service et :

- ses actionnaires ou toute personne qui leur est directement ou indirectement liée par un lien de contrôle ;
- ses dirigeants et ses employés ;
- ses clients, ou entre un client et un autre client.

Ainsi, des Conflits d'Intérêts peuvent apparaître dans le cadre de la prestation de services de Finst à ses clients. Les Conflits d'Intérêts peuvent survenir entre Finst (y compris ses administrateurs, ses employés et toute autre personne ayant un lien direct ou indirect avec Finst par le biais d'une relation de contrôle), d'une part, et les clients de Finst, d'autre part, mais également entre les clients de Finst.

## 3 Quels principes Finst applique concernant les Conflits d'Intérêts ?

Finst applique les principes suivants dans le cadre de la présente Politique sur les Conflits d'Intérêts :

- Finst s'efforce d'être ouverte et transparente quant à ses prestations de services ;
- Finst vise à identifier, reconnaître et prévenir les Conflits d'Intérêts pouvant survenir dans le cadre de ses prestations de services ;
- En cas de survenance de Conflits d'Intérêts, Finst vise à contrôler ces conflits et à limiter les risques, conséquences et impacts qui y sont associés ;
- La Politique sur les Conflits d'Intérêts est proportionnelle à la taille de Finst ainsi qu'à sa nature, son ampleur et sa complexité ;

Finst met en place et assure le maintien de dispositifs organisationnels et administratifs efficaces afin de prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir les Conflits d'Intérêts susceptibles de nuire aux clients.

## 4 Quelles mesures de contrôle Finst met en œuvre pour prévenir les Conflits d'Intérêts ?

Finst a mis en place plusieurs mesures de contrôle afin de prévenir, de limiter et de maîtriser les Conflits d'Intérêts. Ces mesures de contrôle peuvent être classées comme suit :

- *Politiques et procédures (par. ex., Code de conduite).* Finst dispose de politiques et procédures internes visant à prévenir et contrôler les Conflits d'Intérêts liés à ses activités. Ces politiques et procédures font l'objet d'un suivi et sont mises à jour périodiquement.
- *Formation et sensibilisation.* Finst forme ses employés sur des sujets de conformité tels que l'identification ainsi que la prévention et le contrôle des Conflits d'Intérêts.
- *Transactions personnelles en crypto-actifs.* Finst a mis en place des règles concernant les transactions personnelles en crypto-actifs de l'ensemble de ses employés.
- *Activités annexes.* Les employés de Finst ne sont pas autorisés à exercer des fonctions ou mandats annexes (en parallèle de leur emploi chez Finst) susceptibles de conduire à des Conflits d'Intérêts. Tout employé doit obtenir l'approbation du Conseil d'administration de Finst avant d'exercer une telle fonction.
- *Cadeaux, invitations à des événements et objets promotionnels.* Finst dispose d'une politique encadrant la remise ou la réception de cadeaux, d'invitations (par exemple à des événements) ou d'objets promotionnels.
- *Séparations physiques et personnelles.* Finst a mis en place, au sein de son organisation, des séparations physiques afin de garantir que les activités susceptibles d'entraîner des Conflits d'Intérêts soient exécutées de manière strictement distincte. Par ailleurs, Finst a également instauré des séparations personnelles (liées à la fonction).

## 5 Comment Finst s'assure du respect de la Politique sur les Conflits d'Intérêts ?

Le Conseil d'administration de Finst est responsable de la Politique sur les Conflits d'Intérêts. Il supervise sa bonne mise en œuvre et son application et est responsable de la bonne exécution de la politique sur les conflits d'intérêts.

Les employés de Finst sont responsables de la prévention et du contrôle des Conflits d'Intérêts ainsi que de l'identification des (risques de) Conflits d'Intérêts (potentiels). Ils sont également responsables de la mise en place de mesures de contrôle adéquates et efficaces.

Le Département Conformité de Finst veille à la gestion et au suivi de la Politique sur les Conflits d'Intérêts. Le Département Conformité met à jour la présente politique en cas de changements organisationnels ou de causes (externes) justifiant sa mise à jour (par ex. nouvelles exigences légales, incidents, etc.). En outre, le Département Conformité conseille les activités sur la manière de mettre en place des mesures de contrôle adéquates pour maîtriser un Conflit d'Intérêts.

## 6 Que fait Finst en cas de Conflit d'Intérêts ?

Malgré les mesures organisationnelles et administratives mises en place par Finst, il est possible que celles-ci soient insuffisantes pour considérer de manière raisonnable que le risque de porter atteinte à vos intérêts (en tant que client) sera évité. Par conséquent, si un Conflit d'Intérêts vous concernant existe ou survient :

- Finst vous informera de la nature du Conflit d'Intérêts et des mesures de contrôle mises en place pour atténuer le risque de porter atteinte à vos intérêts, en vous fournissant suffisamment de détails pour que

vous puissiez prendre une décision éclairée concernant la prestation de services à laquelle le Conflit d'Intérêts est lié ; ou

- dans le cas où Finst estime que les mesures de contrôle sont insuffisantes pour protéger vos intérêts (en tant que client), Finst peut décider de ne plus vous fournir de services. Dans un tel cas, vous serez informé de cette décision.

## 7 Signaler un conflit d'intérêts ?

Avez-vous constaté ou identifié un Conflit d'Intérêts ? Ou pensez-vous qu'un Conflit d'Intérêts (potentiel) puisse survenir dans un avenir proche ? Merci de nous contacter par e-mail à [compliance@finst.com](mailto:compliance@finst.com) afin que Finst puisse analyser et gérer ce Conflit d'Intérêts (potentiel).